

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 01 novembre 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

160-99

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

161-99

ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du
04 octobre 1999 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

RAPPORT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Cette année, c'est par le biais du Journal Vic-Action
qu'il me fait plaisir de vous transmettre le rapport
concernant la situation de votre municipalité. Les
membres du Conseil demeurent les mêmes soient: Madame
Jeannine Patry, Messieurs Christian Roy, Victor Bernard,
Alain Mathieu, Pierre Tardif, Jacques Bolduc et moi-
même, Jean-Paul Bernard.

LES ETATS FINANCIERS 1998

Les rapports financier au 31 décembre 1998 nous
informent que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé
la somme de 1 978 925 \$ en revenus et a autorisé des
dépenses de 1 731 235 \$ entraînant un surplus de 247 690
\$.

LA SITUATION FINANCIERE DE L'ANNEE 1999

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté
le 07 décembre 1998 un budget autorisant des dépenses de
2 064 491 \$ pour l'année 1999.

REALISATIONS 1999

Des membres du Conseil ont siégé sur le Comité de reconstruction du stade qui maintenant est presque

terminé. De nombreuses démarches et beaucoup d'énergie on été investies afin d'arriver à implanter un nouveau parc industriel. En plus de l'entretien général des routes, certaines rues comme la rue des Écoliers a subi des réparations majeures, alors qu'un nouveau revêtement a été appliqué dans les rues Bertrand et Ambroise. L'étude du rapport de la Commission Municipale a permis de prendre connaissance des opinions et recommandations de citoyens et groupe de citoyens sur l'avenir de Saint-Victor. Enfin, avec la collaboration du Conseil de Fabrique, nous avons mis sur pied un Comité des Fêtes du 150 ième. Merci à tous ceux qui ont accepté ce mandat et soyez assurés de la collaboration des membres du Conseil.

PREVISIONS 2000

Au cours de l'année, nous allons poursuivre les démarches afin de réaliser l'implantation du nouveau parc industriel. Le réseau routier demeure une très grande priorité. Nous espérons que les gouvernements provincial et fédéral rétablissent le programme des infrastructures afin de nous permettre d'aller plus d'avant dans nos projets, sinon notre marge de manœuvre demeure très serrée sans hausse de taxes. Après avoir précisé plus clairement nos priorités, nous donnerons suite concrètement à certaines recommandations du rapport de la Commission Municipale. Encore cette année nous aurons à payer cette fameuse facture du gouvernement refilee aux municipalités, afin d'atteindre le déficit zéro. Nous vous transmettrons les détails du budget dans le prochain numéro Vic Action.

En terminant permettez-moi de remercier les Conseillers pour leur assiduité aux réunions et le professionnalisme qu'ils exercent dans les dossiers dont ils sont responsables. Merci à Léo-Guy Jacques et toute l'équipe d'employés municipaux pour leur excellent travail. Merci à Marc Bélanger et Sylvie Groleau pour leur empressement à répondre à nos demandes. Enfin, merci à tous les citoyens de Saint-Victor qui oeuvrent dans différents organismes, ce sera agréable de travailler avec vous tous, au cours de la prochaine année.

JEAN-PAUL BERNARD
MAIRE

162-99

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le rapport du Maire soit distribué
gratuitement à toutes les adresses civiques de la
Municipalité de Saint-Victor, soit par le Vic-Action

dans le Publi-Sac.

ADOPTE

163-99

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - T.C.S.V.

ATTENDU la demande d'aide financière de T.C.S.V. pour une aide financière.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera à leur campagne de financement pour un montant de 600,00 \$.

ADOPTE

164-99

DEMANDE AIDE FINANCIERE - DORIS VEILLEUX

ATTENDU la demande de Madame Doris Veilleux pour un aide financière pour l'organisation pour un souper pour les missionnaires.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Madame Jeannine Patry,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil municipal ne peut accéder à sa demande car il n'a plus de budget de disponible pour ce genre d'activité.

ADOPTE

165-99

RESOLUTION AUTORISANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT ADAPTE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES ET LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS SUR LES TERRITOIRES DE LA MRC ROBERT-CLICHE ET LA MRC DE LA NOUVELLE BEAUCE

ATTENDU QUE nous conformons notre participation au service de transport adapté pour personnes handicapées et les personnes de 60 ans et plus sur les territoires de la MRC Robert-Cliche et la MRC de la Nouvelle-Beauce.

Le renouvellement de notre participation au transport adapté devra être résolue annuellement.

ATTENDU QUE nous désignons comme mandataire, la **MRC Robert-Cliche** et nous considérons que l'Association pour la Promotion et l'accès au Travail Inc. (APPAT) sera le gestionnaire du projet du transport adapté pour les MRC Robert-Cliche et la MRC de la Nouvelle-Beauce.

ATTENDU QUE le financement du projet de service de transport adapté est réparti de la façon suivante :

75 % en subvention par le Ministère des Transports et
25 % en contribution des municipalités participantes et
des usagers.

Notre implication financière : notre quote-part est de 2 408,00 \$ pour l'année 2000.

ATTENDU QUE nous autorisons la tarification telle que prévue au plan de développement.

Sous réserve de conclusions d'un éventuel pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités du Québec.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor accepte implication financière pour l'année 2000.

ADOPTE

166-99

BIBLIOTHEQUE - AIDE FINANCIERE

CONSIDERANT QUE la municipalité de Saint-Victor a déposé auprès du CRSBP-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches une demande d'aide financière dans le cadre de l'entente spécifique de la région Chaudière-Appalaches afin d'automatiser certaines activités de la bibliothèque;

CONSIDERANT QUE le logiciel proposé (COBA) ne rencontre pas actuellement intégralement certains objectifs poursuivis par la politique de la lecture et du livre du gouvernement québécois, notamment en matière de réseautage;

CONSIDERANT QUE le Regroupement des CRSBP a obtenu du ministère de la Culture et des Communications le mandat et le financement afin d'implanter un logiciel intégré permettant la mise en commun et le réseautage (programme Simb@).

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le conseil municipal de Saint-Victor signifie au CRSBP-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches qu'il retire sa demande d'aide financière dans le cadre de l'entente spécifique CRCD-CRSBP-MCC et qu'il désire plutôt adresser une demande dans le cadre du programme Simb@.

ADOPTE

PARTICIPATION AU PROGRAMME

CONSIDERANT QUE la politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec encourage le réseautage des bibliothèques et le partage des ressources;

CONSIDERANT QUE le CRSBP a été mandaté par le ministère de la Culture et des Communications pour implanter le programme Simb@ (**S**ystème **i**nformatique **m**odulé pour la **b**ibliothèque **a**ffiliée) parmi les bibliothèques de son réseau;

CONSIDERANT QUE le programme Simb@ privilégie une approche client/serveur.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de déposer une demande auprès du CRSBP afin d'automatiser les opérations de la bibliothèque municipale de Saint-Victor;

De mandater le CRSBP à procéder à l'acquisition des équipements nécessaires à cette mise en réseau et de procéder à l'informatisation de certaines fonctions de la bibliothèque sur le serveur du CRSBP et de recevoir une subvention de l'ordre de 50% dans le cadre de ce programme;

D'autoriser le Maire et le Secrétaire-trésorier à signer la convention à intervenir dans ce programme.

ADOPTE

AVIS DE MOTION - REGLEMENT DE TAXE

Le Conseiller, Alain Mathieu, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicable à l'année financière 2000 de la Municipalité de Saint-Victor.

LE CONSEILLER

ALAIN MATHIEU

169-99

AVIS DE MOTION - REGLEMENT DE FERMETURE DE CHEMIN

Le Conseiller, Christian Roy, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 10 janvier 2000 et le premier avril 2000, soit la partie du Rang 4 Sud entre les lots 427 et 436 inclusivement du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

LE CONSEILLER

CHRISTIAN ROY

170-99

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Victor accepte d'entretenir, à ses frais, la Route Saint-Ephrem (A Barthel) dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au «ruisseau» lorsque nécessaire et fasse aussi l'entretien du chemin du Rang 7.

ADOPTE

171-99

PROJET DE SUBDIVISION - ALAIN MAHEU

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 401 pour créer le lot 401-10 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Richard Poulin, le 28 septembre 1999 sous le numéro 7548 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

172-99

PROJET DE SUBDIVISION - REGINALD FECTEAU

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,

Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du

Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 181 pour créer le lot 181-6 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Gérard Bolduc, le 01 octobre 1999 sous le numéro 4496 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

173-99 **PROJET DE SUBDIVISION - CAROLINE JOLICOEUR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,

Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 352 pour créer le lot 352-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Jean Bisson, le 20 octobre 1999 sous le numéro 3327 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

174-99 **DEMANDE AU MINISTRE, MADAME HAREL, POUR PROJET D'INFRASTRUCTURE**

ATTENDU les diverses demande de citoyen du Rang 3 Nord pour refaire l'infrastructure d'une partie du Rang.

ATTENDU que les plans sont compléter pour pouvoir refaire une partie du Rang 3 Nord.

Proposé par Madame Jeannine Patry,

Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor demande à la Ministre des Affaires Municipales, Madame Louise Harel, de bien vouloir faire adopter le projet d'infrastructure pour que la Municipalité soit capable de refaire des infrastructure dans le Rang 3 Nord de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

175-99 **DONNEES SUR LA RENOVATION CADASTRALE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor a mandaté la

MRC Robert-Cliche pour gérer son rôle d'évaluation foncière concernant entre autres le rôle d'évaluation foncière et la matrice graphique;

ATTENDU QUE le Conseil municipal annule toute résolution ou correspondance antérieures concernant les présentes.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'aviser la MRC Robert-Cliche, de fournir en son propre nom, les données actuelles ainsi que les demandes ultérieures de ces données, le tout exigé par le Ministère des Ressources Naturelles et en conformité avec toutes les lois en vigueur.

ADOPTE

176-99

APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q.

ATTENDU que Monsieur Louis Bernard désire acquérir une parcelle de terrain située sur une partie du lot 104, paroisse Saint-Victor, circonscription foncière de Beauce, propriété actuelle de Monsieur Claude Doyon, ledit terrain étant situé à l'intérieur de la zone agricole de la Municipalité de Saint-Victor;

ATTENDU que le projet de demande d'autorisation préparé par Me Micheline Fecteau, Notaire, a été soumis à la municipalité et implique un morcellement de terrain;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que ce secteur est composé essentiellement de commerces, d'édifices municipaux et de résidences;

ATTENDU que l'érablière située sur ce lot ne sera pas affectée par ce morcellement de terrain et par la présence d'un atelier d'usinage sur celui-ci;

ATTENDU que la présente demande ne représente pas, selon nous de contrainte pour la pratique de l'agriculture dans ce secteur.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Madame Jeannine Patry,

et résolu, à l'unanimité des membres du

Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Louis Bernard et achemine le présent dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles.

Tel que le tout est décrit au dossier préparé par Me Micheline Fecteau, notaire à Saint-Victor.

ADOPTE

177-99

APPUI POUR DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q.

ATTENDU que Monsieur Hecteur Doyon désire vendre deux parcelles du lot 387, paroisse Saint-Victor, circonscription foncière de Beauce, respectivement en faveur des compagnies Garage C. Doyon Ltée et Ebenisterie Milmonde Inc., lesdits terrains étant situés à l'intérieur de la zone agricole de la municipalité de Saint-Victor;

ATTENDU que le projet de demande d'autorisation préparé par Me Micheline Fecteau, Notaire, a été soumis à la municipalité et implique un morcellement de terrain;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que ce secteur est composé essentiellement de commerces, d'édifices municipaux et de résidences;

ATTENDU que la présente demande ne représente pas, selon nous, de contrainte pour la pratique de l'agriculture dans ce secteur.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Hector Doyon et achemine le présent dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles.

Tel que le tout est décrit au dossier préparé par Me Micheline Fecteau, notaire à Saint-Victor.

ADOPTE

178-99

REGROUPEMENT D'ASSURANCE

CONSIDERANT la demande commune des municipalités de la
MRC Robert-Cliche pour l'achat des assurances de
dommages;

CONSIDERANT le rapport d'analyses et de recommandations de la firme Optimum Gestion de risques Inc.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor soit autorisée à retenir le plus bas soumissionnaire du regroupement et d'octroyer le contrat d'assurances regroupé à Morin, Fortin, Samson Associés enr;

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à résilier au 01 décembre 1999 le contrat actuel avec Morin, Fortin et Ass.;

QUE la proposition telle que présentée à l'annexe B (tableau d'adjudication) soit retenue au montant de 12 499,60 \$ (incluant les taxes);

QUE soit également retenues les options tel que recommandé dans le cahier des charges;

QUE soit retenu l'ajustement de prime aux fins de regroupement au montant de -660,54 \$ à condition que toutes les municipalités retiennent ledit ajustement et qu'une copie conforme soit adressée à la MRC et à la firme Optimum Gestion de risques.

ADOPTE

179-99

NOMINATION D'UN REPRESENTANT CLD

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Christian Roy est nommé représentant au C.L.D. pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

180-99

PHOTO DU MILLENAIRE

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor refuse d'accéder à la photo du millénaire.

ADOPTÉ

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
 paiement:

1063	Hydro-Québec	1	089,38	\$
1064	Pitney Bowes		159,83	\$
1085	Québectel		18,35	\$
1086	Québectel Mobilité		19,26	\$
1087	Québectel Mobilité		117,88	\$
1099	Hydro-Québec		30,29	\$
1100	Faxon Canada		311,26	\$
1115	Pitney Works		245,05	\$
1129	Cordonnerie Bureau		56,24	\$
1130	Excavation C.A. Giroux		40,26	\$
1132	Excavation André Gosselin	1	489,57	\$
1133	Alliance Coop	1	708,12	\$
1134	Fecteau et Frères		2,73	\$
1135	Supérieur Propane		185,77	\$
1136	Prévost et Frères	11	042,40	\$
1137	Produit Certified		433,25	\$
1138	Formiciel		78,28	\$
1139	Québectel		34,45	\$
1140	Transcontinental		33,94	\$
1141	Veilleux et Fils		271,95	\$
1142	Magasin Coop		903,30	\$
1143	Boivin et Gauvin		197,97	\$
1144	Hercule Fortin Inc.	3	385,77	\$
1145	Centre du Camion (Amiante)	14	256,36	\$
1146	Béton St-Ephrem	1	425,50	\$
1147	Hydro-Québec		123,08	\$
1148	Biolab		416,73	\$
1149	Garage Agricole Alain Bolduc	10	315,36	\$
1150	M.R.C. Robert-Cliche		837,24	\$
1150	M.R.C. Robert-Cliche		541,44	\$
1151	Garage Irenée Groleau		175,25	\$
1152	Poulin Excavation	4	037,38	\$
1153	Infrastructures Teknika	4	299,06	\$
1154	Le Feuillet Paroissial		125,00	\$
1155	Dura-Lignes	2	328,57	\$
1156	Elyps		120,78	\$
1157	Clearnet		594,68	\$
1158	Sifto Canada Inc.	4	755,02	\$
1159	Fédération Québécoise Munic.		546,37	\$
1160	Produits Sanitech		23,98	\$
1161	L.P. Tanguay		110,51	\$
1162	Garage Gilles Roy		105,60	\$
1163	Centre Electrique de Beauce		509,14	\$
1164	Réal Huot		982,98	\$
1165	Excavations de la Chaudière		152,41	\$
1166	P.A. Doyon		337,02	\$
1167	Quincaillerie Fecteau		295,77	\$
1168	Armand Lapointe Equipement		318,02	\$
1169	DEBB	1	271,39	\$
1170	Praxair		42,36	\$

1171	Les Pneus Beaucerons	4 224,12 \$
1172	T.G.C.	23 005,00 \$
1173	Jacques Bolduc	30,00 \$
1174	Yves Poulin	300,00 \$

ADOPTE

182-99 **LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER